

TROUSSE D'INFORMATIONS

Championnat provincial Programme National 2026

Présenté par :



01

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates	6-7-8 février 2026
Lieu et adresse	Complexe sportif Claude-Robillard 1000 avenue Émilie-Journault, Montréal, H2M 2E7 GOOGLE MAPS
Personne-ressource NAQ	<u>Maeiva Huynh-Lepage</u> , Coordonnatrice aux événements
Communications	Toutes les informations se trouveront sur la page de l'événement du site internet de NAQ.
Dépôt de documents	À la suite des inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Google Drive où seront déposés les différents fichiers demandés.
Contenu	Programmes visés National Jeunesse, Junior et Senior Épreuves offertes Jeunesse : Solo, duo féminin, duo mixte, équipe Junior : Solo technique et libre, duo féminin technique et libre, duo mixte technique et libre, équipe technique et libre Senior : Solo technique et libre, duo féminin technique et libre, duo mixte technique et libre, équipe technique et libre Ouvert : Routine acrobatique
Règlementation	Les réglementations nationales et provinciales sont appliquées.
Récompenses	Les récompenses seront attribuées selon le chapitre 8 du manuel des règlements.
Officiel·les	La sélection des officiel·les pour cet événement est à la responsabilité de NAQ.
Entraîneur·es	Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent être minimalement en formation Compétition-Développement et affilié·es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides). Les entraîneur·es doivent être dûment indiqué·es dans les inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.

02

INSCRIPTIONS ET FRAIS

Date limite des inscriptions	7 décembre 2025
Mode d'inscription	Via RAMP Ouverture des inscriptions : 14 novembre 2025
Frais d'inscriptions	Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la Politique relative aux revenus de Natation Artistique Québec. Frais d'athlètes.....50\$ par athlète Frais de club.....75\$

	Solo.....50\$ par entrée Duo / Duo mixte.....60\$ par entrée Équipe.....130\$ par entrée Routine acrobatique.....150\$ par entrée La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.
Forfaits et substituts	Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à Maeiva Huynh-Lepage. Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres. Les substituts pourront être indiqués soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.
Remboursements	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables. Les frais d'épreuves peuvent être crédités si les absences peuvent être justifiées par un billet médical.
Inscriptions tardives	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à Maeiva Huynh-Lepage et seront assujetties à des pénalités de retard.

03 TRANSMISSION DE FICHIERS

Date limite de transmission	26 janvier 2026 Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique ou carte de déclaration transmise en retard.
Mode de transmission	Dossier Google Drive (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Cartes de déclaration	Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le 26 janvier 2026. Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes. Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 27 janvier 2026. Un changement sera permis dans les situations suivantes (règlement NAQ 5.2.2.2).: a) problème médical (avec billet à l'appui); b) changements entre l'épreuve préliminaire et finale Dans le cas indiqué au point 1, les changements devront être

	approuvés par l'équipe de gestion de compétition. Les heures limites et modalités d'envoi pour les changements au point 2 seront précisées dans le courriel informatif final de l'événement. Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en retard.
Format	Les fichiers musicaux doivent respecter le règlement 7.12.4. Toute infraction à la règle ci-dessus entraîne une amende. Les cartes de déclaration doivent être produites avec le système ISS.
Nomenclature	Selon l'annexe 4 du manuel des règlements de NAQ. La nomenclature de Natation Artistique Canada est également acceptée. Toute infraction aux règles ci-haut entraîne une amende.

04 ÉCHÉANCIER

14 NOVEMBRE 2025	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
7 DÉCEMBRE 2025	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
8 AU 11 DÉCEMBRE 2025	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
26 JANVIER 2026	TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

05

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La piscine et les vestiaires se trouvent au premier sous-sol.

Bassin de compétition : 20m X 20m X 5m (Bassin de plongeon)

Bassin d'échauffement : 25m X 25m X 2.0m

Le bassin d'échauffement sera ouvert en tout temps, sauf sur décision contraire des arbitres ou de l'équipe de NAQ sur place.

Seul.e.s les entraîneur.e.s et athlètes inscrit.e.s à la compétition auront accès aux vestiaires et à la piscine.

Les estrades sont disponibles et accueille une très grande capacité.

Une cantine est disponible à proximité de l'accès des estrades.

Plusieurs places de stationnements sont gratuites, dans les rues avoisinantes

Plusieurs places dans le stationnement payant du complexe.

Il est strictement interdit d'enlever de la gélatine dans la piscine.

Hôtel à proximité

Hôtel Universel Montréal

5000, Rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec,

H1V 1A1

Tél: 514 253 3365

Sans frais: 1-800-567-0223

<http://www.hoteluniverselmontreal.com>

Quality Hôtel Montréal Est

8100 Neuville Avenue

Anjou, Québec,

H1J 2T2

(514) 493-6363

Quality Hotel Montréal

Merci au partenaire de la compétition !



Ville de Montréal